

Intervention en fonds propres - IFE

KEPLER CHEVREUX

Présentation du dispositif

IFE Mezzanine est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres dans les PME dont la valeur est comprise entre 30 et 200 millions d'euros.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

IFE Mezzanine intervient dans les entreprises de tout secteur d'activité.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les interventions de IFE Mezzanine concernent des opérations de développement et croissance externe.

IFE Mezzanine intervient en capital-développement et capital-transmission (Buy Out ou LBO).

L'intervention de IFE Mezzanine peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de IFE Mezzanine est généralement compris entre 5 et 20 millions € avec une capacité jusqu'à 30 millions €.

IFE Mezzanine intervient de façon minoritaire, mais participe à la gouvernance de l'entreprise et demande à siéger au conseil d'administration.

IFE Mezzanine est abondé par des fonds européens, via une intervention du FEI (Fonds Européen d'Investissement).

Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds. La date de désengagement est fixée d'un commun accord entre le fonds d'investissement et l'entreprise.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

KEPLER CHEVREUX

- 41 avenue George V
75008 PARIS
Téléphone : 01 56 52 02 40
Télécopie : 01 47 20 06 94
E-mail : info@ifemezzanine.com
Web : www.idinvest.com